

<https://www.pouruneconstituante.fr/spip.php?article941>



Alerter sur les difficultés des associations, faire connaître leur action pour le bien commun



s : Écrivez vous-mêmes vos exigences en répondant à l'appel. -
Date de mise en ligne : lundi 8 décembre 2014

Copyright © ASSOCIATION POUR UNE CONSTITUANTE - Tous droits

réservés

Nous avons participé au rassemblement du collectif des associations citoyennes (Voir <http://www.pouruneconstituante.fr/spip.php?article924>). Celui-ci publie un appel reproduit ci-dessous.

Alerter sur les difficultés des associations,

faire connaître leur action pour le bien commun

L'activité du Collectif a été particulièrement intense ces dernières semaines, avec plusieurs rencontres au niveau de l'État et du Parlement, des interventions dans les médias, une lettre ouverte aux député(e)s, une manifestation devant l'Assemblée nationale, et des réunions d'information au niveau local.

Ces actions visent à alerter l'opinion et les associations elles-mêmes sur les conséquences du plan de rigueur et de leur mise en concurrence. Un élément nouveau est venu compléter l'analyse faite au cours de l'été. On voit arriver, inspiré par la commission européenne et le G8, le projet de faire financer les actions associatives dans divers domaines (social, culture, etc.) par des partenariats public-privé, c'est-à-dire par des investisseurs (banques, institutions financières, fonds de pension, etc.) imposant leurs critères et leurs méthodes. Au final, d'ici 2017, plus de 200 000 emplois sont menacés, soit de disparition, soit d'assujettissement à des logiques de rentabilité maximale, et cela au détriment de l'intérêt général.

Les difficultés des associations citoyennes ont été entendues par la commission d'enquête parlementaire chargée d'étudier les difficultés du monde associatif dans la période de crise actuelle. Le rapport d'Alain Bocquet et de Françoise Dumas reprend une grande partie de nos analyses, alors que le Mouvement associatif (que nous avons rencontré) et le Gouvernement (qui se refuse toujours à une évaluation de l'impact des politiques mises en œuvre) ne semblent pas conscients de la véritable rupture annoncée par les politiques d'austérité. On commence aussi à voir se dessiner les réactions des collectivités à la baisse des dotations. Celles-ci ne font que s'amorcer et ne manqueront pas de s'amplifier fortement en 2016 et 2017.

Mais au-delà des risques sur l'emploi, il s'agit aussi de faire reconnaître, à travers des exemples concrets, la richesse et la diversité des actions menées par des centaines de milliers d'associations citoyennes au service du bien commun et de l'intérêt général, malgré la dégradation de leur situation. C'est pourquoi le collectif s'apprête à lancer une grande campagne de recensement et de mutualisation de ces actions.

Le CAC a besoin de votre soutien

Depuis l'été, l'action du Collectif a pris une nouvelle ampleur : multiplication des rencontres institutionnelles, moments d'information et d'échanges, rassemblement devant l'Assemblée nationale, nouvel Appel, audition pour le rapport de la commission d'enquête parlementaire, retombées médiatiques, etc.

Pour garantir son indépendance et pérenniser son action, le CAC a besoin de votre soutien. Vous pouvez adhérer

et/ou effectuer un don - en ligne, directement à partir de la page d'accueil de notre site web. Par ailleurs, votre participation aux travaux du Collectif est essentielle. Elle permet de construire un travail en réseau porteur de l'intelligence collective des associations et des citoyens. Alors n'hésitez pas à nous contacter pour rejoindre la coordination, un collectif local ou un groupe de travail spécifique !

Votre adhésion et/ou participation, c'est notre légitimité ! Merci d'avance pour votre soutien.

Collectif des Associations Citoyennes

108 rue Saint-Maur 75011 Paris - tél. : 07 70 98 78 56

www.associations-citoyennes.net - contact@associations-citoyennes.net

www.facebook.com/collectif.associations.citoyennes